



## Rentrée 2013: il n'y aura pas de boursiers du Sud en Belgique

Geplaatst op zondag 23 juni 2013 | 

 SHARE

**'Il n'y aura pas de boursiers à la rentrée académique de septembre 2013! Voilà, en substance, le message que le gouvernement fédéral adresse aux universités, invitées à faire des propositions sur l'utilisation des 67 % du budget fédéral 2013 de la coopération universitaire qui leur ont été concédés. Les universités dénoncent la politique du passage en force menée par le Fédéral dans le dossier des compétences dites 'usurpées'.**

Le 3 mai dernier, après quatre mois d'incertitude dénoncée par les universités, le gouvernement fédéral annonçait la **libération de 67 % des moyens prévus** au budget de l'État fédéral 2013 **pour le volet universitaire** de la Coopération belge au développement. Soixante-sept et non 100 %, histoire de faire pression sur les Communautés.

Le **ministre de la Coopération, Jean-Pascal Labille** l'avait pourtant lui-même garanti aux universités lors d'une rencontre le 3 juin : pas question, à ce stade, de sacrifier l'une ou l'autre activité, son intention étant d'assurer au maximum la continuité des projets et de ne pas casser l'outil. Quitte, même, à demander la libération du tiers restant, faute d'accord avec les entités fédérées sur la question des compétences dites « usurpées ».

Mais **le ministre change d'avis**. Il fait savoir aux universités qu'il ne veut plus des boursiers dans nos universités à la rentrée de septembre. C'est qu'il ne peut exclure que le Fédéral arrête purement et simplement tout financement de la coopération universitaire dès 2014.

Chaque année, avec un financement de la Coopération belge, le CIUF accorde 150 bourses de masters spécialisés et 70 bourses de stages à des ressortissants des pays en développement qui détiennent localement au minimum deux ans d'expérience professionnelle pertinente pour le développement. Ils viennent alors compléter leur parcours en suivant, pour une période de deux mois à un an, l'une des 18 formations « coopération au développement » dispensées par les universités francophones de Belgique.

Cette année, plus de 3000 candidats ont répondu à un appel lancé en septembre 2012 par le CIUF. Parmi eux, 220 boursiers ont été sélectionnés après un intense processus d'analyse des dossiers.

Pour les 150 boursiers retenus pour suivre un master, le projet d'année d'étude en Belgique s'arrête maintenant. Après avoir pris leurs dispositions pour être disponibles, ils devront rester au pays. Mais l'incertitude que fait peser depuis plus d'un an et demi la saga des compétences dites « usurpées » sur la coopération universitaire au développement a déjà eu raison de 2 des 5 stages proposés dans le cadre de ce vaste programme d'octroi de bourses. Deux formations, prévues en avril et en juin de cette année, ont déjà dû être annulées faute de feu vert donné par les autorités pour faire venir les boursiers en Belgique.

Malgré l'accord du gouvernement fédéral sur la libération de 67 % des crédits 2013 de la coopération universitaire, les universités restent largement paralysées dans leur travail de coopération au développement par l'indécision qui règne depuis maintenant un an et demi au sujet du financement de ce canal traditionnel de la Coopération belge. Elle regrettent de se voir imposer une navigation au jour le jour, avec un horizon qui ne s'étend même plus à la rentrée académique de septembre (2013 !).

Les universités dénoncent de surcroît ce qu'elles analysent comme une politique de la main forcée menée par le gouvernement qui, à trop vouloir anticiper un transfert du financement de la coopération universitaire aux Communautés, finit par casser des outils d'aide existants. Après les boursiers des masters et stages organisés dans nos universités, quelles seront les prochaines victimes, au Sud, de cet atermoiement politique et de la saga belgo-belge des compétences « usurpées » ?

CIUF-CUD - 18 juni 2013

**Le Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)**, via sa Commission universitaire pour le Développement (CUD), est chargé de la définition d'une politique commune de coopération au développement pour les universités francophones de Belgique. Il assure en outre la coordination et la gestion des programmes et activités mis en œuvre dans le cadre de cette politique, ainsi que la promotion de celle-ci, notamment auprès des autres acteurs du développement. Les activités du CIUF-CUD sont financées par l'État belge (Direction générale de la Coopération au Développement).

Pour en savoir plus: [cud.ciuf.be](http://cud.ciuf.be)